

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE. *AM*

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal n°4 du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Acceptation du don d'une œuvre

Monsieur Philippe Shangti, résidant Zi Teixido, Avinguda Del Ravell Nau 4 Planta1 Local1 AD400 La Massana (Principauté d'Andorre).

Cet artiste a fait savoir qu'il souhaitait faire un don à la Ville de Carcassonne d'une de ses œuvres. Ainsi, la donation s'établit comme suit :

- **The Guardians of the Garden**, photographie, 2021
Format : 107 x 200 cm
Signée sur l'œuvre

Aussi, je décide d'accepter le don consenti sans condition, ni charge. L'œuvre sera inscrite dans l'inventaire du musée.

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le (1 JUIN 2021

Le Maire

Gérard LARIEU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20210601-decision21116-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2021

Affichage : 01/06/2021

